

## Ecole Publique de St Just

### Compte-rendu du conseil d'école du 10.11.15

Enseignantes : Mmes Leonard, Ernst, Ondrizola, Poyard, Massonet, Paquet, Duchêne.

Le Maire : Mme. Alriquet

Personnel Mairie : M. Hélière, Mme. Butet

AAPE : M. Garin, Mme. Simonin, Mme. Bauchet, Mme. Henri, M. Lardilleux, M. Challier, Mme. Chevalier, M. Touchaud, Mme. Marie

Secrétaire de séance : Mme Poyard

RASED : Mme. Mortéo

### Bilan de rentrée scolaire

Elections de parents d'élèves au conseil d'école.

185 inscrits. 92 votants, 6 sièges titulaires pourvus, 6 suppléants. Donc 49.73% de participation.

Nous rappelons les horaires pour cette rentrée 2015/2016, les lundis, mardis, jeudis, vendredis 9h/12h et 13h30/15h45, les mercredis 9h/12h. Accueil des élèves 10 minutes avant l'heure.

Nous avons **quotidiennement des élèves qui arrivent en retard à l'école**, notamment le matin, chez les grands mais aussi beaucoup chez les maternelles.

Ce qui a d'ailleurs pour conséquence de bloquer les ATSEM au portail, alors que leur présence est indispensable auprès des enfants.

Afin que notre collectivité puisse fonctionner dans de bonnes conditions, il est **important que chacun soit vigilant quant au respect des règles en communauté.**

Nous avons également été **confrontés aux retards des parents le mercredi midi**, et même d'autres midis. Le fait de laisser un message sur le répondeur ne suffit pas à résoudre la situation.

Nous rappelons qu'en élémentaire, nous ne pouvons pas rendre chaque enfant en mains propres, qu'un enfant a le droit de sortir seul.

Il est **indispensable que chacun trouve une solution à ses propres contraintes.**

L'AAPE propose que l'école diffuse un mot de rappel dans les cahiers de liaison.

Les absences sont également assez nombreuses, et pas toujours justifiées. Nous rappelons qu'à partir de 4 demi-journées non justifiées, nous sommes tenues de le signaler à l'inspecteur.

Pour rappel, la directrice ne répond pas au téléphone lorsqu'elle est dans sa classe, mais écoute le répondeur à chaque pause. Proposition par l'AAPE d'envoyer alors des mails : pas satisfaisant, le répondeur est plus adéquat.

APC lundis & mardis 15h45 à 16h30 suivant un calendrier distribué aux élèves concernés. Nous nous arrangeons pour que les élèves concernés soient prévenus avant les inscriptions aux activités périscolaires, afin qu'il n'y ait pas de chevauchement entre les deux.

### Effectifs 2015/2016

Les 131 élèves se répartissent comme suit :

Ps/ms 13/8 ms/gs 8/12 cp 22 ce1/ce2 12/11 ce2/cm1 9/14 cm2 22

Prévisions pour septembre 2016 : 117 élèves (vers une fermeture de classe)

La mairie va recenser les futurs Petites Sections, en incitant les familles à effectuer une pré-inscription via une information dans les boîtes aux lettres.

RASED : Notre Maître E (enseignant spécialisé sur les difficultés scolaires), Mme. Morlighem intervient les vendredis après-midi depuis le retour des vacances auprès de petits groupes d'enfants. La prise en charge de ces élèves est signalée aux parents. La psychologue scolaire, Mme. Mortéo est amenée à intervenir en individuel auprès d'enfants dont l'autorisation parentale est obligatoire.

#### OCCE

3496.09 euros sur le compte de l'OCCE. Notre cotisation à l'OCCE est de 260 euros cette année. Il reste 108.60 € par classe, après déduction de l'adhésion

+ 2000 euros de subvention extraordinaire en octobre par la mairie.

Pour rappel, ce budget est dédié en priorité aux financements des sorties, des spectacles, des bus, des petits achats particuliers et spécifiques (ex : réalisation de gâteaux...)

#### BUDGET :

Sur le budget 2015 mairie pour les fournitures scolaires 2015/2016 : 8 000 euros pour 6 classes et bureau.

Mme Mortéo, la psychologue scolaire remercie la mairie pour la participation qu'elle lui accorde.

La mairie confirme qu'elle prendra en charge le financement des bus pour une grande sortie de fin d'année.

#### PPMS

Un exercice de prévention de mise en sécurité des élèves a eu lieu le 15/10/15

Compte-rendu de cet exercice :

Le plan a été déclenché à 10h, toutes les classes ont procédé au confinement durant 45mn, ce qui nous a permis d'établir des observations quant à la mise en sûreté. L'ensemble du plan s'est bien déroulé.

Pour cette année, il s'agissait de simuler un accident impliquant un véhicule transportant des matières dangereuses aux abords de l'école.

L'eau et les gâteaux ont bien été prévus par la mairie, le matériel de soin, les lampes, les piles, les trompettes sont au complet, stockés dans un endroit accessible, connu de toutes. Il y a bien deux malles, une pour chaque bâtiment.

Pas d'information comme l'an passé sur la radio. Elèves calmes et occupés.

Pour information, un test incendie est prévu mardi 17/11. (Reporté suite aux attentats)

#### REGLEMENT ECOLE :

Modification à propos des horaires du mercredi matin : Voté à l'unanimité.

#### Fonctionnement de l'école et agent municipal :

Rôle de chacun pour la transition avec les TAP : La liaison avec les activités périscolaires à 15h45, nous paraît encore difficile. Il nous semble que deux dames de mairie, ce n'est pas suffisant pour gérer les nombreux groupes. Pourquoi chaque animateur ne vient-il pas chercher son groupe ? Comme le fait d'ailleurs le professeur de tennis ?

Mme. Alriquet propose que les animateurs viennent chercher leur groupe vers 15h50, et maintient les deux cantonniers pour le passage piéton.

Mme. Alriquet souligne la difficulté de gérer la situation quand un parent souhaite récupérer son enfant au milieu d'une activité périscolaire. Elle préfère que le parent prévienne en amont que ce jour-là, son enfant a RDV, par exemple, qu'il ira en garderie et sera récupéré plus tôt. Dans tous les cas, le parent doit d'abord se présenter en garderie.

L'AAPE souhaiterait que les parents se présentent d'abord à la mairie pour se présenter et signer une décharge.

La mairie dispose bien des numéros d'urgence. La liste des personnes habilitées à récupérer les enfants est à faire et à prévoir sur les prochaines fiches d'inscription, propose l'AAPE.

La lumière du lampadaire du portail a été remise en état pour une plus grande visibilité.

Une date de réunion pour un groupe de travail autour du temps de cantine a été fixée.

### Animations et sorties scolaires :

Toutes les classes d'élémentaire ont également participé à leur propre élection de délégués de classe, en profitant du matériel de vote présent dans l'école, à l'occasion des élections de parents-délégués. Ils ont donc pu s'essayer à la citoyenneté, et cette manifestation nous a permis d'aborder le sujet de façon concrète dans les classes. Cette élection donnera lieu à plusieurs conseils d'enfants durant l'année, afin d'évoquer les questions relatives à la vie de l'école.

Un autre temps fort a marqué cette 1ère période : le déroulement de la semaine du goût. Les enseignantes ont toutes organisées un moment de préparation de recettes avec ses élèves.

Merci aux parents pour la participation à la semaine du goût, ainsi qu'à la boulangerie Rose qui, cette année encore, nous a offert du pain.

Certaines classes ont déjà effectué des visites à la médiathèque de St Marcel et d'autres seront amenées à s'y déplacer.

4 classes ont fait une visite au château de St Just, afin d'y observer la nature, le paysage. 3 autres visites sont prévues dans l'année, afin de couvrir les 4 saisons. Ces visites ne peuvent pas être prévues longtemps à l'avance puisque nous dépendons de la météo. Pour preuve, la 1ère visite a dû être annulée.

Pour rappel : encadrement des sorties : en élémentaire 2 adultes au moins dont l'enseignant, en maternelle : 2 adultes au moins dont l'enseignant - au-delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8.

Nous remercions l'AAPE financera l'animation Croix Rouge pour les CM2, le 14/12.

Cf. planning prévisionnel (également visible sur le site de l'école)

- photos de classe : prévue le 2 mai afin d'échelonner les dépenses des familles.
- L'AAPE confirme qu'elle pourra participer, dans la mesure de ses possibilités, au financement de quelques bus pour des sorties. (Environ 300 euros)
- Noël. Un goûter de Noël sera organisé par la mairie le jeudi 17/12, elle offrira également des chocolats. Mme Butet propose aussi l'achat de livres « Lire c'est partir » (moins d'un euros par livre). Nous prévoyons également une vente de biscuits, l'AAPE se propose d'aider pour tenir le stand à 15h45 et 17h, la venue du père Noël chez les maternelles et des chants.
- A noter que la mairie finance des bus pour les CM2 dans le cadre de leurs sorties « parcours des arts ».

### Travaux & Matériel :

Du nouveau matériel a été acheté par la mairie : 3 armoires et un meuble bas servant à remplacer les anciennes, qui sont désormais utilisées en salle de motricité à la place des placards. Un nouveau chevalet est arrivé pour Mme. Duchêne, puisque l'ancien s'est perdu dans le déménagement. Trois petites bibliothèques ont été récupérées pour la salle de jeux.

Les travaux de désamiantage sont terminés, ainsi que les travaux de peintures. L'école est donc rénovée, ce qui est très appréciable même si nous regrettons que la fin des travaux ait été si tardive, causant de forts désagréments niveau odeurs, obligeant Mme. Ernst et Poyard à faire classe ailleurs, cela de façon désorganisée et sans aide de la mairie.

L'AAPE souhaiterait que l'entreprise fournisse la fiche de sécurité « FDS » des peintures mise en œuvre pendant les vacances de La Toussaint (murs et portes) étant données les fortes odeurs constatées.

La mairie nous informe que des travaux sont à prévoir au niveau du toit, en effet des infiltrations ont été constatées. La chaudière, très ancienne est surveillée, une provision sur 2016 est prévue si besoin.

Nous remercions l'AAPE pour l'achat de deux nouveaux boîtiers CPL, ce qui va nous permettre d'équiper les deux classes de maternelle, et de relier le photocopieur. L'AAPE a également fourni de nouveaux jeux de sociétés pour la garderie ainsi qu'une caisse de jeux pour le temps de récréation cantine des grands.

Point informatique : Nous avons investi dans l'achat d'un deuxième vidéo projecteur afin de multiplier l'utilisation de cet outil numérique. Il semble qu'internet ne fonctionne pas dans les salles. Nous n'avons pas réussi à mettre le photocopieur en réseau.

La mairie a reçu la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports pour une visite de l'école notamment. De petits paravents vont être installés dans les toilettes des petits afin de préserver leur intimité.

La boîte aux lettres de l'AAPE sera déplacée à l'extérieur de l'école.

Les anti-pince-doigts manquants vont être remis.

### Questions diverses

L'accueil des maternelles le matin se fait par l'affichage des étiquettes prénoms et le bonjour à la maîtresse. Les lits du dortoir sont bien nominatifs. Le pré n'est pas utilisé sur le temps des récréations. Les chaussons sont utilisés pour la salle de motricité. Cependant si les enseignantes constatent qu'un enfant a les pieds mouillés, par exemple, les chaussons seront évidemment mis pour le confort de celui-ci.

A propos du cahier de vie, celui-ci circule dans les familles, il n'y aura pas de support numérique, libre à chacun de le faire, de nombreuses photos sont également disponibles sur le site.

Le buisson aux boules rouges ne sera pas retiré. La mairie et les enseignantes préfèrent favoriser l'aspect éducatif plutôt que de supprimer les interdits.

Le document unique ayant été mis à jour en mai, et devant être vérifié une fois par an, sera fait premier semestre 2016.

Concernant le label Développement Durable, l'adhésion à ce label est très contraignante (multiples réunions à Rouen par exemple), nous avons donc décidé de poursuivre les actions et la sensibilisation au DD sans cette adhésion pour cette année, ce qui ne nous empêche pas de nous investir aussi dans ce domaine. D'autant plus que nous devons également rédiger cette année un nouveau projet d'école.

Liaison CM2-6<sup>ème</sup> : les nouveaux programmes ne sont pas encore en vigueur. La concertation entre les professeurs du collège et du primaire est effective. Un conseil-école collège a également lieu. Les élèves effectueront une visite et une réunion sera organisée dans l'année pour les familles. Cependant les parents s'inquiètent sur la quantité des devoirs donnés au collège.

Nous vous rappelons que tout parent peut demander un rdv avec l'enseignante de son enfant, afin de discuter avec elle des questions individuelles.

Prochains conseils d'école : courant mars et fin juin.

Séance levée à 20h15